



# République Française

## Département de la Charente-Maritime

### Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 1 juin 2026

Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le 04/06/2026

ID : 017-200041689-20260601-CC2026\_103-DE



## **Objet : CIAS - Désignation de représentants au sein du conseil d'administration**

### **Numéro de délibération : CC2026\_103**

L'an deux mille vingt six, le un juin, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 26 mai 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

#### **Délégués présents :**

Francine CHENU, Jean-Luc JOUVE, Nadine BUREAU, Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain CHUTEAU, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VANNER, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Laurent RIGLET, Annie POINOT-RIVIERE, Cosette GUSTAVE, Eric MEHDAOUI, Vanessa BOUTHIER, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Loëtitia PELLIER, Guillaume BORDRON, Jérôme CAILLAUD, Stéphanie GRIMAUD, Marie-Noëlle SURAUD, Géraldine DUPAS, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Manon CANTI, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Jacky RAUD, Alain INGRAND, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Nadine BRUN, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Frédéric PINSONNEAU, Daniel DARDILLAT, François ROUSSELOT, Michel FILLEUL, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPPEZ, Remi MARBOEUF, Patrick XICLUNA, Sylvain MARCHAL, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Frédéric MICHEAU, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Dominique BOUIN, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Bruno POMMIER, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Jérémie VAQUETA, Gaëlle GUIBERTEAU, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Philippe BARRIERE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Laurent FLAMENT, Michel LAPORTERIE, Mathilde MAINGUENAUD, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Pascal MARTINEAU, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Sylvain ALBRECHT, Francette GUICHARD, Herve DE LARQUIER, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Antony MATTIUZZO, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Sylvie BARRAUD KEROLLE, Suzette MOREAU, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

#### **Absents excusés ayant donné procuration :**

François PASQUET donne pouvoir à Stéphane CHEDOUTEAUD  
Jean-Jacques MENAGER donne pouvoir à Loëtitia PELLIER  
Didier BOREL donne pouvoir à Gwendoline CAQUINEAU  
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL  
Denis PETONNET donne pouvoir à Cyril CHAPPET  
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE  
Laurent BOUILLE donne pouvoir à Pierre DENECHERE  
Didier DAUNIZEAU donne pouvoir à Christelle BERNARD

Patrice FOUCHER donne pouvoir à Géraldine DUPAS

**Absents :**

Cédric TRANQUARD, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Germain HENNION, Vincent GINDRAU, Thierry BROSSARD, Sophie BELLEBEAU, Annie HILLAIRET, Thierry GIRAUD, Frederic RASSE, Sylviane DORNAT, Philippe MERCIER

**Secrétaire de séance :**

Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

**Nombres de membres :**

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 118

Votants : 127

Pouvoirs : 9

**Publication (affichage) ou notification du :**

# CIAS - Désignation de représentants au sein d'administration

Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le 04/06/2026

ID : 017-200041689-20260601-CC2026\_103-DE



Vu la délibération N°CC2026\_007 du conseil communautaire du 2 février 2026, la compétence « action sociale d'intérêt communautaire » est étendue à l'ensemble des 109 communes composant Vals de Saintonge Communauté à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Vu la délibération N°CC2026\_074 du conseil communautaire du 13 avril 2026, arrêtant la composition du Conseil d'administration du CIAS, concordante avec le projet d'extension au 1<sup>er</sup> janvier 2027,

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) est un Etablissement public administratif. Il a été créé en Vals de Saintonge le 1er juillet 2012.

Il exerce des missions obligatoires et facultatives qui sont définies par son Conseil d'administration.

Les missions obligatoires sont confiées au CIAS par la loi dans le cadre de l'aide sociale obligatoire (articles L. 123-4 et suivants, et L. 264-du Code de l'accès aux droits sociaux et des familles).

Ainsi, le CIAS :

- participe à l'instruction des dossiers d'aide sociale et à la lutte contre l'exclusion
- domicilie des personnes sans domicile (pour leur permettre d'avoir une domiciliation pour leur courrier, et ainsi faire valoir leurs droits sociaux)
- réalise après chaque renouvellement de mandature une analyse des besoins sociaux

Les missions obligatoires du CIAS sont, aujourd'hui et ce jusqu'au 31 décembre 2026, principalement exercées sur le territoire des 18 communes de l'ancien canton de Saint-Jean-d'Angély dans le cadre du Pôle accès aux droits sociaux : Antezant-la-Chapelle, Asnières-la-Giraud, La Benâte, Bignay, Courcelles, Les Eglises-d'Argenteuil, Fontenet, Landes, Mazeray, Poursay-Garnaud, Saint-Denis-du-Pin, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Julien-de-l'Escap, Saint-Pardoult, Ternant, Varaize, La Vergne, Vervant et Voissay. Néanmoins, le CIAS est déjà sollicité par de nombreuses autres communes des Vals de Saintonge.

Les membres élus du Conseil d'administration du CIAS sont désignés par le conseil communautaire au scrutin secret, majoritaire à 2 tours, au scrutin de liste. Les sièges sont attribués à la liste ayant recueilli la majorité des suffrages, selon l'ordre de présentation des candidats de la liste.

Pour mémoire, les associations doivent être représentées par, notamment : 1 représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, 1 représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'UDAF, 1 représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et 1 représentant des associations de personnes handicapées du département.

La présidente, présidente de droit du CIAS, fait appel à candidatures selon la délibération du 13 avril 2026 arrêtant la composition en fonction du poids démographique des différents bassins de vie. Une seule liste se présente. Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas procéder à un vote à bulletin secret.

En conséquence, le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de désigner, en tant que représentants de Vals de Saintonge Communauté au Conseil d'administration du CIAS pour la durée du mandat :

	Conseillers communautaires	Membres associatifs
Secteur de Saint-Jean-d'Angély	Philippe Harmégnies Didier Daunizeau Jocelyne Pelette Myriam Debarge	Sylvie LE POMMELET – UDAF 17 Olivier LEPOUTRE – France Alzheimer 17 Christine DUBOS – Arche Solidarité
Secteur de Matha	Clément Piochaud Michel Filleul	Annie CONSTANT – Epilepsie France Pierre-Charles RAULX – MSA
Secteur de Saint-Savinien	Jean-Claude Godineau Christine Vernon	Sylvie SALADE – Tremplin 17 Chantal FONTENIL – Solidarité Matha
Secteur d'Aulnay	Jeannine Pascher Sylvie Saboureau	Françoise DESCHAMPS DE VERNEIX – Croix Rouge Française Jane MIQUEL – Secours catholique
Secteur de Loulay	Frédéric Pinsonneau	Jeannie GIRARD-SCHONS – CSU
Secteur de Saint-Hilaire de Villefranche	Corinne Etourneau	Ornella TACHE – SIE Vals de Saintonge Colette MACHEFERT – A Chacun son Toi...t
Secteur de Tonnay-Boutonne	Sylvie Barraud-Kéroullé	Catherine BAUBRI – personne qualifiée

- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 127
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,  
Le 3 juin 2026

Le secrétaire de séance,  
Stéphane CHEDOUTEAUD

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté,  
Françoise MESNARD


